

**PROGRAMME DE FORMATION :
Créer ma micro-entreprise**

PUBLIC :

Tout public

PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française

DURÉE :

2 journées soit 16h

DATES :

A définir

LIEU :

FORMATION EN INTER :

HOTEL LYON METROPOLE - 85 Quai Joseph Gillet
69004 LYON

ACCESSIBILITÉ HANDICAP :

Nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap

FORMATEUR :

BRANCHU Marie

HORAIRES :

De 08h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

- De 1 à 10

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

Selon planning validé en amont

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Comprendre les fondamentaux de la création de la micro-entreprise
- Créer sa micro-entreprise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES

JOUR 1

- Être capable de comprendre les grands principes de la création d'une micro-entreprise
- Être capable d'identifier les différentes activités possibles en micro-entreprise
- Être capable d'identifier les différents statuts compatibles avec une micro-entreprise
- Être capable de repérer les différentes aides allouées à la création d'entreprise

JOUR 2

- Être capable de comprendre le régime fiscal et social du statut de micro-entreprise
- Être capable de comprendre la protection sociale
- Être capable d'identifier les différentes obligations liées au statut
- Être capable de s'immatriculer en ligne

CONTENU

JOUR 1

Les grands principes de la micro-entreprise

- Différence entre micro-entreprise et société
- Spécificités du statut de micro-entrepreneur
- Avantages et inconvénient du statut
- Qui peut prétendre à ce statut ?

Les différentes activités

- Activités commerciales
- Activités artisanales
- Activités libérales
- Service à la personne
- Boutique en lignes
- Activités interdites avec le statut de micro-entreprise

Les différents statuts compatibles

- Cumul micro-entreprise et statut salarié
- Cumul micro-entreprise et statut fonctionnaire ou assimilé
- Autres cumuls possibles

Les aides financières

- Aides à la création
- Maintien des allocations
- AGEFIPH
- Aides Pôle Emploi
- Autres

JOUR 2

Le régime fiscal et social

- La déclaration
- Les cotisations sociales
- Les cotisations fiscales
- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La protection sociale

- De quoi parle-t-on ?
- L'arrêt maladie
- Le congé maternité
- Le congé paternité
- Le congé parental
- La mutuelle et la prévoyance
- La retraite

Les obligations

- Les obligations commerciales
- Les obligations comptables
- La Responsabilité Civile Professionnelle
- La déclaration en ligne

MODALITÉS D'ACCÈS

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est signée le candidat et les modalités de financement sont validées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Tutoriels de mise en pratique

Documents fournis : Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

MOALITÉS FINANCIÈRES

- 1 000€ HT par jour de formation soit 2 000€ HT la formation